

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 5 octobre 2023 – Délibération n°108

L'an deux mil vingt trois et le cinq octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	23

Date de la convocation
05/10/2023

Date d'affichage de la convocation
28/09/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (Pouvoir à Mélanie BRUNET) - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme (pouvoir à Mathieu CONSTANS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - JARROUSSE Caroline (pouvoir à Clémence ANGLADE) - LAYRAL Rémi - MURET Yvain -

Objet

MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LES TRAVAUX SALLE DES FETES DE LAVERNHE

Monsieur le Maire expose que suite à l'appel d'offres, le montant des travaux est arrêté à 342 961.01 € HT, il convient d'ajuster les demandes de financements auprès des cofinanceurs :

DEPENSES	coût de l'opération	Cofinanceurs	
Expertise amiante	1 839,00 €	Etat	85 258,38 €
Contrôle technique	4 850,00 €	Département	85 740.25 €
Etude géotechnique	2 981,00 €	Région (accessibilité)	17 130,00 €
Coordination SPS	3 000,00 €	Autofinancement	154 832.38 €
Maîtrise d'œuvre bâtiment	25 740,00 €		
Travaux avec options	304 551.01 €		
TOTAL	342 961.01 €	TOTAL	342 961.01 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Arrête le montant de l'enveloppe financière pour la rénovation de la salle des fêtes de Lavernhe à 342 961.01 € HT
- Approuve les modalités de financement fixées ci-dessus et de solliciter les cofinanceurs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

le Maire, Edmond GROS

